



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 Juin 2023**

Le huit juin deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juin 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Procurations : 0

Convocation

1^{ER} Juin 2023

Délibération Numéro

2023.08.06.10

Objet :

**CONVENTION CAUX
SEINE AGGLO**

**GESTION ET
REFECTION DES
TROTTOIRS**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, M. AUBER François, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme CHARDEY Brigitte, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique,

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Madame MAILLARD Martine est désignée pour remplir cette fonction.

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

GESTION ET REFECTION DES TROTTOIRS ;

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal de retirer ce point à l'ordre du jour n'ayant pas tous les éléments indispensables pour délibérer.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (10 voix pour).

→ Retire ce point de l'ordre du jour

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230608-2023080610-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2023

Affichage : 12/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

